



16 juin 2020

**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
- Gouvernement de Wallonie -

## **La Wallonie élargit une partie de ses aides à l'emploi pour soutenir les artistes et la culture**

Dans le cadre du troisième volet d'aide et de soutien aux secteurs santé, social, emploi récemment adopté par le Gouvernement de Wallonie, la Ministre de l'Emploi, Christie Morreale, a proposé d'élargir une partie des aides à l'Emploi pour soutenir les artistes fortement impactés par les conséquences de la crise du Covid-19. Sur l'impulsion de la Ministre, le gouvernement vient aujourd'hui d'approuver l'arrêté de pouvoirs spéciaux octroyant la base légale de ce dispositif.

Les aides Impulsion « 12mois+ », qui visent à remettre à l'emploi les personnes inoccupées depuis plus de 12 mois, vont ainsi être élargies et assouplies jusqu'au 30 juin 2021 pour favoriser l'engagement d'artistes, toute discipline confondue, et soutenir le monde culturel.

Concrètement, si les artistes sont inscrits au FOREM et ont obtenu un contrat – même pour une durée très courte - l'année précédente soit dans les 12 mois qui précèdent leur nouvel engagement, ils pourront directement rentrer dans cette catégorie d'aide à l'engagement sans avoir été inoccupés pendant 12 mois.

A compter du premier juin 2020 et pendant près d'un an, les employeurs qui embauchent des artistes, toute discipline confondue, pourront recevoir jusqu'à 500 euros de réduction sur le paiement de salaire de chaque artiste sous contrat. L'aide Impulsion est dégressive et s'étend sur deux ans. Elle permet d'allouer 500 euros pendant un an, 250 euros pendant les six mois suivants et 125 euros durant les six derniers mois.

Cette action de soutien et de protection des emplois pourra s'élever jusqu'à près de 21 millions d'euros si l'on comptabilise les quelques 2600 artistes de Wallonie.

*« Cette mesure donne de l'oxygène au monde culturel qui a été et reste fortement impacté par cette crise sanitaire. C'est un véritable coup de pouce pour les artistes et une mesure souple, adaptée à leurs réalités. La Wallonie a fait preuve de créativité pour soutenir le secteur culturel comme elle le fait depuis des années avec les APE »,* précise Christie Morreale.

En 2019, les aides impulsion « 12mois+ » ont bénéficié à 9.973 entreprises et 38.436 travailleurs.

---

**CONTACTS PRESSE :**

**Sylvain Jonckheere | Porte-parole d'Elio DI RUPO**

0495/74.97.40 – [sylvain.jonckheere@gov.wallonie.be](mailto:sylvain.jonckheere@gov.wallonie.be)

**Stéphanie Wilmet | Porte-parole de Christie MORREALE**

0479/44.25.36 – [stephanie.wilmet@gov.wallonie.be](mailto:stephanie.wilmet@gov.wallonie.be)